



## Conseil d'établissement Procès-verbal

De la séance ordinaire du 25 avril 2024.

Durée	No	Sujet	Objet
	1-	<b>Ouverture de la séance à 18h51.</b>	
Résolution #CÉ 23/24-30	2-	<b>Secrétariat et présences</b> <b>a) Présences et quorum</b> Sont présents(es) :  Rébecca Allard, parent Josiane Arsenault-Dubé, membre de la communauté Dominic Décary, enseignant Anik Denicolai, enseignante Lydia Desmarteau, parent Catherine Duchesne, parent Viviane Fournier-Gamache, enseignante Johanne Le Blanc, directrice Sonia Polisenno, technicienne du service de garde Caroline Roy-Malenfant Guylaine Thivierge, secrétaire Nadia Turcotte, parent  Absence :  Stéphane Donais, technicien en éducation spécialisée	Constat

Durée	No	Sujet	Objet				
Résolution #CÉ 23/24-31	3-	<p><b>Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Il est proposé, par madame Caroline Roy-Malenfant, et il est résolu:</p> <p>QUE l'ordre du jour, tel que modifié, soit adopté :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Ouverture de la séance</li> <li>2. Secrétariat et présences</li> <li>3. Adoption de l'ordre du jour</li> <li>4. Parole au public</li> <li>5. Mot de la présidente</li> <li>6. Mot de la direction</li> <li>7. Approbation et suivis du procès-verbal du 29 février 2024</li> </ol> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th style="width: 50%;">POINTS DE DISCUSSION :</th> <th style="width: 50%;">POINTS D'INFORMATION :</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <ol style="list-style-type: none"> <li>8. Tournoi de balle</li> <li>9. Liste cahiers d'exercice</li> <li>10. Plan de lutte</li> <li>11. Règles de fonctionnement SDG 2024-2025</li> <li>12. Campagnes de financement 2024-2025</li> <li>13. Sondage aux élèves</li> </ol> </td> <td> <ol style="list-style-type: none"> <li>14. Activités de fin d'année</li> </ol> </td> </tr> </tbody> </table> <ol style="list-style-type: none"> <li>15. Bons coups, coups de cœur à l'école de l'Amitié</li> <li>16. Parole à la responsable du service de garde</li> <li>17. Parole à la représentante du comité de parents</li> <li>18. Parole aux membres</li> <li>19. Parole à la présidente</li> <li>20. Parole à la direction</li> <li>21. Parole au public</li> <li>22. Levée de la séance</li> </ol> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	POINTS DE DISCUSSION :	POINTS D'INFORMATION :	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Tournoi de balle</li> <li>9. Liste cahiers d'exercice</li> <li>10. Plan de lutte</li> <li>11. Règles de fonctionnement SDG 2024-2025</li> <li>12. Campagnes de financement 2024-2025</li> <li>13. Sondage aux élèves</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>14. Activités de fin d'année</li> </ol>	Adoption
POINTS DE DISCUSSION :	POINTS D'INFORMATION :						
<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Tournoi de balle</li> <li>9. Liste cahiers d'exercice</li> <li>10. Plan de lutte</li> <li>11. Règles de fonctionnement SDG 2024-2025</li> <li>12. Campagnes de financement 2024-2025</li> <li>13. Sondage aux élèves</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>14. Activités de fin d'année</li> </ol>						
	4-	<p><b>Parole au public</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>					
	5-	<p><b>Parole à la présidente</b></p> <p>Madame Nadia Turcotte remercie les membres de leur présence. Elle avise les membres que la date de la prochaine séance prévue au calendrier doit être repoussée. Par conséquent, la prochaine séance du conseil d'établissement se tiendra le 5 juin 2024.</p>					
	6-	<p><b>Mot de la direction</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc remercie les membres de leur présence et leur souhaite la bienvenue.</p>					

Durée	No	Sujet	Objet
Résolution #CÉ 23/24-32	7-	<p><b>Approbation et suivi du procès-verbal du 29 février 2024 et suivi</b></p> <p>L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Catherine Malenfant.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p> <p><b>Suivi :</b></p> <p>Compte tenu que selon les nouvelles procédures, il n'est plus possible d'amasser les dons au nom de l'école (boucle Pierre Lavoie), les personnes concernées se sont penchées sur la question avant afin d'identifier la meilleure façon de procéder. C'est donc en utilisant un compte Desjardins <i>La fabrique à projets</i> que les gens pourront commanditer nos cyclistes. Les fonds ainsi amassés seront déposés dans le fond à destination spéciale.</p>	Adoption
	8-	<p><b>Tournoi de balle</b></p> <p>Les démarches vont bon train et les préparatifs avancent. À ce jour, il ne manque que l'inscription d'une équipe pour que le tournoi soit complet. Des membres du personnel et des parents de nos élèves seront bénévoles, afin d'accomplir certaines tâches telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marquage des points au tableau indicateur</li> <li>- Annonce des joueurs au micro</li> <li>- Musique entre les manches et les parties</li> <li>- Vider les poubelles</li> <li>- Ramasser les bouteilles vides</li> <li>- Ramasser les balles égarées</li> <li>- Remplir les réfrigérateurs/glacières</li> <li>- Râtelier les lignes de course et les marbres</li> <li>- Refaire les lignes</li> <li>- Tourner le terrain (vendredi soir)</li> <li>- Aller chercher les pizzas</li> <li>- Vente moitié-moitié</li> <li>- Service bar/cantine *membres du personnel seulement</li> </ul> <p>Tel que prévu, le tournoi aura lieu les 24 (17h-23h) et 25 mai (8h à 20h). En cas d'une journée de pluie, celle-ci sera remise au dimanche 26 mai.</p>	Information
Résolution #CÉ	9-	<b>Liste cahiers d'exercice</b>	Approbation

Durée	No	Sujet	Objet
23/24-33		<p>Les membres prennent connaissance du document contenant les cahiers d'exercice demandés pour chacun des groupes.</p> <p>Madame Nadia Turcotte propose l'approbation de la liste, telle que présentée.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>	
Résolution #CÉ 23/24-34	10-	<p><b>Plan de lutte</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc présente aux membres le document <i>Plan de lutte contre la violence et l'intimidation</i>. Peu de changements ont été apportés à la version antérieure. Toutefois, il est à noter qu'une section <i>Violence à caractère sexuel (VACS)</i> sera ajoutée. Un accompagnement sera offert afin de s'assurer que les ajouts seront complets et conformes (actions de prévention, réseaux sociaux, consentement, etc.).</p> <p>Les objectifs affichés dans le document doivent être SMART, c'est-à-dire : spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Objectif 1 Entretenir une communication positive à 90% (3,5 événements par semaine des périodes de « vivre ensemble » et cela de la maternelle 4 ans à la sixième année, de septembre à juin</li> <li>✓ Objectif 2 Entretenir une communication positive à 80% (3 événements par semaine) lors des périodes de service de garde, de septembre à juin</li> <li>✓ Objectif 3 Entretenir un climat sécuritaire physiquement pour l'élève, pour les autres et face à l'environnement matériel, de septembre à juin</li> </ul> <p>De plus, le plan de lutte doit inclure les mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime d'un acte d'intimidation ou de violence ainsi que celles offertes à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte.</p> <p>Madame Le Blanc prévoit produire un document qui pourrait résumer clairement les différences entre les taquineries, les conflits, la violence et l'intimidation. Ceci pourrait en faciliter la compréhension et en faire plus aisément les distinctions.</p> <p>Madame Rébecca Allard propose l'adoption du document, tel que présenté.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet
		Le plan de lutte à la violence et à l'intimidation sera diffusé sur le site internet de l'école.	
Résolution #CÉ 23/24-35	-	<p><b>Règles de fonctionnement SDG 2024-2025</b></p> <p>Madame Sonia Poliseo présente aux membres le document des règles de fonctionnement du SDG. Il s'agit du même document que l'an passé mais, quelques modifications et ajouts ont été apportés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1.2 Mission</b></li> </ul> <p>Au service de garde, vers un monde d'épanouissement, d'expression et de sociabilisation.</p> <p><b>Nos valeurs</b></p> <p>Plaisir : Nous nous engageons à créer un milieu de vie où rayonne la joie de vivre.</p> <p>Engagement : Nous nous engageons à former une équipe collaborative.</p> <p>Adaptabilité : Nous nous engageons à être flexible afin de créer un sentiment d'équité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2.1 Inscription</b></li> </ul> <p>En cas de pénurie de personnel, et lorsque toutes les possibilités ont été évaluées, le service de garde pourrait être retiré selon l'ordre suivant :</p> <p>Les élèves volontaires, les élèves de 6<sup>ième</sup> année, les élèves de 5<sup>ième</sup> année, les élèves en âge de suivre le cours « Prêts à rester seul »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2.3 Modification de fréquentation ou résiliation de l'entente</b></li> </ul> <p>(...) <a href="mailto:garde.amitie@cssp.gouv.qc.ca">garde.amitie@cssp.gouv.qc.ca</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le service de garde n'est pas offert aux élèves du préscolaire lors des 2 premières journées de la rentrée progressive.</li> <li>• <b>5.1 Accueil au service de garde</b></li> </ul> <p>L'accueil se fait à la porte d'entrée #1. Le parent doit sonner.</p>	Adoption

Durée	No	Sujet	Objet																								
		<ul style="list-style-type: none"> <li> <b>5.3 Enfant autorisé à quitter seul</b>             Le parent doit écrire une heure précise dans les choix suivants : 16h00, 16h30, 16h45, 17h00, 17h15 et 17h45.         </li> <li> <b>7.3 Déclaration d'absence et maladie</b>   <a href="mailto:Garde.amitie@cssp.gouv.qc.ca">Garde.amitie@cssp.gouv.qc.ca</a>            450-467-5870 poste 6         </li> <li> <b>9. Période de travaux scolaires</b>             Le service de garde offre le Cardio Cerveau aux élèves de 3<sup>ième</sup> année et plus tous les mardis et jeudis de 15h30 à 16h00. Il est offert aux élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ième</sup> année un peu plus tard dans l'année à raison d'une fois par semaine.             En cas de pénurie de personnel, et lorsque toutes les possibilités ont été évaluées, le service de garde en journée pédagogique pourrait être retiré selon l'ordre établi avec le conseil d'établissement:             Enfants inscrits au service de garde, en priorisant la fratrie, prioriser les élèves les plus jeunes, respect du ratio, volontariat.         </li> <li>Tarifification</li> </ul> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de fréquentation</th> <th>Tarifification</th> <th>Admissible</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;"><b>Régulière (3 à 5 jours par semaine)</b></td> </tr> <tr> <td>Minimum de 2 périodes partielles ou complètes par jour</td> <td>Maximum 9,20\$ par jour</td> <td>Fédéral</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;"><b>Régulière (1 ou 2 jours par semaine)</b></td> </tr> <tr> <td>Minimum de 2 périodes partielles ou complètes par jour</td> <td>Maximum 9,20\$ par jour pour la réservation régulière</td> <td>Fédéral</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;"><b>À la période (une seule période par jour ou dépannage) maximum de 15,25\$ par jour</b></td> </tr> <tr> <td>Matin</td> <td>Préscolaire : 3,55\$ Primaire : 3,55\$</td> <td>Fédéral et provincial</td> </tr> <tr> <td>Midi</td> <td>Préscolaire : 4,05\$ Primaire : 4,05\$</td> <td>Fédéral et provincial</td> </tr> </tbody> </table>	Type de fréquentation	Tarifification	Admissible	<b>Régulière (3 à 5 jours par semaine)</b>			Minimum de 2 périodes partielles ou complètes par jour	Maximum 9,20\$ par jour	Fédéral	<b>Régulière (1 ou 2 jours par semaine)</b>			Minimum de 2 périodes partielles ou complètes par jour	Maximum 9,20\$ par jour pour la réservation régulière	Fédéral	<b>À la période (une seule période par jour ou dépannage) maximum de 15,25\$ par jour</b>			Matin	Préscolaire : 3,55\$ Primaire : 3,55\$	Fédéral et provincial	Midi	Préscolaire : 4,05\$ Primaire : 4,05\$	Fédéral et provincial	
Type de fréquentation	Tarifification	Admissible																									
<b>Régulière (3 à 5 jours par semaine)</b>																											
Minimum de 2 périodes partielles ou complètes par jour	Maximum 9,20\$ par jour	Fédéral																									
<b>Régulière (1 ou 2 jours par semaine)</b>																											
Minimum de 2 périodes partielles ou complètes par jour	Maximum 9,20\$ par jour pour la réservation régulière	Fédéral																									
<b>À la période (une seule période par jour ou dépannage) maximum de 15,25\$ par jour</b>																											
Matin	Préscolaire : 3,55\$ Primaire : 3,55\$	Fédéral et provincial																									
Midi	Préscolaire : 4,05\$ Primaire : 4,05\$	Fédéral et provincial																									

Durée	No	Sujet	Objet									
		<table border="1"> <tr> <td>Soir</td> <td>Préscolaire : 11,10\$ Primaire : 8,15\$</td> <td>Fédéral et provincial</td> </tr> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">Journées pédagogiques</td> </tr> <tr> <td>Pour tous les élèves</td> <td>15,75\$ (des frais supplémentaires pourraient être appliqués)</td> <td>9,20\$ fédéral</td> </tr> </table> <p>Madame Caroline Roy-Malenfant propose l'adoption du document Règles de fonctionnement du service de garde, tel que présenté.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Soir	Préscolaire : 11,10\$ Primaire : 8,15\$	Fédéral et provincial	Journées pédagogiques			Pour tous les élèves	15,75\$ (des frais supplémentaires pourraient être appliqués)	9,20\$ fédéral	
Soir	Préscolaire : 11,10\$ Primaire : 8,15\$	Fédéral et provincial										
Journées pédagogiques												
Pour tous les élèves	15,75\$ (des frais supplémentaires pourraient être appliqués)	9,20\$ fédéral										
Résolution #CÉ 23/24-36	12-	<p><b>Campagnes de financement 2024-2025</b></p> <p>Les membres conviennent de réfléchir aux possibilités des futures campagnes de financement et d'en discuter lors d'une séance ultérieure. Toutefois, les membres mentionnent la possibilité d'organiser un dîner pizza avant la fin de la présente année scolaire, selon la même formule que l'année dernière.</p> <p>Il est proposé, par monsieur Dominic Décary d'adopter la proposition d'organiser un dîner pizza en guise de campagne de financement.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption									
Résolution #CÉ 23/24-37	13-	<p><b>Sondage aux élèves</b></p> <p>Madame Nadia Turcotte informe l'assemblée qu'elle a retravailler les questions du sondage avant de les faire parvenir aux membres. Les élèves de 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> année seront sondés. Il est proposé d'ajouter une question en lien avec le fait d'être témoin d'un acte violent.</p> <p>Madame Vivianne Fournier-Gamache propose l'adoption du sondage proposé.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>	Adoption									
Résolution #CÉ 23/24-38	14-	<p><b>Activité de fin d'année</b></p> <p>Madame Vivianne Fournier-Gamache prévoit une sortie au Mont Rougemont avec ses élèves, afin d'aller semer de l'ail de bois (bio diversité) le 2 mai prochain.</p>	Approbation									

Durée	No	Sujet	Objet
		<p>Madame Caroline Roy-Malenfant appuie la proposition de sortie de groupe de madame Vivianne Fournier-Gamache.</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p> <p>Concernant les festivités de la fête de fin d'année, madame Johanne Le Blanc avise les membres que le montant de 3 700\$ habituellement dédié à cet événement a été aboli. Heureusement, madame Nathalie Déry remet le montant de 3000\$ qu'elle a amassé avec le projet <i>Ose entreprendre</i> réalisé avec les élèves de maternelle. De plus, monsieur Simon Jolin-Barrette remet à l'école un montant de 500\$. Ceci permettra au comité de la fête de fin d'année de réaliser les festivités traditionnelles de fin d'année dans la cour d'école.</p>	
	15-	<p><b>Bons coups ou coups de cœur à l'école de l'amitié</b></p> <p>Madame Johanne Le Blanc applaudit grandement l'événement créé à l'école lors de la journée de l'éclipse solaire. Ce fut une grande réussite. C'était un événement exceptionnel et les élèves ont pu en profiter pleinement.</p> <p>Madame Vivianne Fournier-Gamache souligne l'implication des nombreux commanditaires lors de la soirée de danse en ligne country. Cette soirée de financement a été un succès!</p>	Information
	16-	<p><b>Parole à la responsable du service de garde</b></p> <p>Madame Sonia Polisenno rappelle aux membres que les élèves de maternelle 5 ans du SDG bénéficient de sorties à la bibliothèque municipale où ils assistent à la lecture de contes et ont la possibilité d'emprunter des livres.</p> <p>Madame Sylvie Sweeney se déplace à l'école afin de permettre aux élèves de la maternelle 4 ans (SDG) de bénéficier de la lecture de contes.</p>	Information
	17-	<p><b>Parole à la représentante du comité de parents</b></p> <p>Madame Caroline Roy-Malenfant a assisté à la séance du comité de parents. Une présentation exhaustive de tous les établissements scolaires était au programme.</p>	Information
	18-	<p><b>Parole aux membres</b></p> <p>Rien à ajouter.</p>	Information

Durée	No	Sujet	Objet
	19-	<b>Parole à la présidente</b> Rien à ajouter.	Information
	20-	<b>Parole à la direction</b> Madame Le Blanc remercie les membres de leur flexibilité.	Information
	21-	<b>Parole au public</b> Rien à ajouter.	
Résolution #CÉ 23/24-39	22-	<b>Levée de la séance</b> Il est proposé par madame Vivianne Fournier-Gamache et il est résolu : Que la séance soit levée à 20h18. Adopté à l'unanimité.	Adoption

---

Nadia Turcotte  
Présidente

---

Johanne Le Blanc  
Directrice

---

Guyline Thivierge  
Secrétaire